




La "RACE to Villedieu" – RtV

En tant que golfeur émérite, vous connaissez la "Race to Dubai". Pour les compétitions 2020, l'ASCGVI organise la "RACE to Villedieu" (symbolisée en **RtV**). Cette compétition, à l'instar de son illustre aînée du circuit mondial, récompensera le golfeur le plus assidu et le plus performant du calendrier 2020. Une condition *sine qua non* : **être membre licencié et adhérent de l'ASCGVI**.

Les compétitions en simple et en double organisées au Val de l'Indre et siglées  sur le calendrier sont les compétitions retenues pour participer à cette "Race to Villedieu". Les scores en brut et en net des joueurs disputant ces compétitions sont convertis en points pour être pris en compte selon le barème suivant :

En simple, les dix premiers de chaque série (3 séries) se voient attribuer des points: 1^{er}=10 pts, 2^{ème}=9 pts, 3^{ème}=8pts... 10^{ème}= 1pt. Les autres zéro.

En double, chaque joueur reçoit la moitié des points attribués à l'équipe : 1^{ers} = 5 pts, 2^{èmes} = 4,5 pts, 3^{èmes} = 4 pts ... 10^{èmes} = 0,5 pt.

Il y a deux classements individuels séparés : l'un en brut, l'autre en net. Plus le joueur fait de compétitions, plus il est susceptible de cumuler des points (à condition de bien jouer !!!) Les points sont répartis dans les trois séries habituelles. Un joueur changeant de série en cours de saison continue à participer à la Race en marquant des points dans sa nouvelle série.

Les deux classements mis à jour après chaque journée de compétition sont publiés sur le site de l'ASCGVI.

En fin de saison sportive, les deux joueuses ou joueurs classés numéro 1 **en brut et en net**, parce que totalisant le plus grand nombre de points **toutes séries confondues, dames et hommes confondus**, remportent les titres de « **Vainqueur(e) de la RACE to Villedieu** ». En cas d'égalité, le départage se fera sur le plus grand nombre de compétitions disputées, puis sur le plus grand nombre de premières places, puis de deuxièmes....

Ces titres seront décernés lors de l'Assemblée Générale annuelle. La présence des vainqueurs est obligatoire pour recevoir les récompenses. A défaut, le joueur le plus proche dans le classement et présent à l'AG sera primé.

La commission sportive ASCGVI.